

# DESCRIPTION DE POSTE

**Titre du poste :** Responsable du comité des sorties en fins de semaine

**Date :** Septembre 2014

## Principales tâches et responsabilités :

- ✚ Planifier le calendrier des sorties en fins de semaine et faire approuver le tout par le CA.
- ✚ Élaborer et vérifier périodiquement le budget pour les sorties en fins de semaine.
- ✚ Mettre en place et gérer le comité de bénévoles.
- ✚ Assurer la formation des différents responsables de randonnée et les informer de leurs responsabilités (Procédure de départ, Sécurité, etc...).
- ✚ Créer, modifier et mettre à jour les parcours à l'aide du logiciel Ride with GPS.
- ✚ S'assurer que les parcours ont été vérifiés.
- ✚ S'assurer de l'approvisionnement en victuailles (lait au chocolat, etc...).
- ✚ Tenir des statistiques sur le nombre de participants et sur le coût de chaque randonnée.
- ✚ Assurer le suivi auprès des responsables de randonnée.
- ✚ S'assurer, lors de sa participation aux randonnées ou aux activités du Club,
  - de la propreté des lieux;
  - de l'application des règles et des politiques du Club; et
  - de l'installation des plaquettes sur les vélos de tous les cyclistes présents.

## Exigences :

- ◆ Participer aux réunions du Conseil d'administration (environ une par mois).
- ◆ Participer à la réunion d'ouverture et à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

## Qualités recherchées :

- ◆ Possède le sens de l'organisation : Sait gérer les ressources disponibles avec efficacité et efficience. Sait mener différentes activités en même temps pour faire avancer les choses.
- ◆ Fait preuve d'autonomie : Est capable de prendre des décisions et d'agir de son propre chef. Est prêt à prendre en charge des problèmes et des situations difficiles.
- ◆ Sait communiquer : Est capable de s'exprimer de façon efficace et de capter l'attention de son auditoire. Donne l'information nécessaire pour mener à bien son travail.
- ◆ Fait preuve de créativité : Génère beaucoup d'idées et de nouveaux projets afin d'innover dans les parcours proposés. Explore de nouvelles avenues.
- ◆ Fait preuve d'intégrité : Est digne de confiance et perçu comme une personne honnête. Ne rend pas les autres responsables de ses erreurs.
- ◆ Entretien de bonnes relations avec ses collègues : Sait rapidement trouver un terrain d'entente et résoudre des problèmes pour le bénéfice de tous. Sait coopérer et travailler en équipe.
- ◆ Fait preuve de courtoisie : Sait créer de bons contacts avec les membres et maintenir de bonnes relations.
- ◆ Possède le sens du service aux membres : S'emploie à répondre aux besoins des membres et cherche à améliorer les produits et services du Club.